



Bonjour chers collègues,

Au nom du nouveau conseil d'administration de l'Alliance des associations de retraités, il me fait plaisir de vous présenter l'Info Alliance de décembre 2025. Les dossiers qui y sont traités sont les suivants :

- 1. Indexation des rentes à compter du 1^{er} janvier 2026**
- 2. Évaluation actuarielle du RREGOP et du RRPE**
- 3. Tribune des retraités**
- 4. Coalition pour la dignité des aînés (CDA)**
 - **Projet Innov'Aînés**
 - **Intervention de la CDA auprès des différents gouvernements : municipaux, provincial et fédéral**

1. Indexation des rentes à compter du 1^{er} janvier 2026

Le taux d'indexation des rentes à compter du premier janvier 2026 sera de 2%. La plupart d'entre vous ont probablement reçu par la poste le montant de leur nouvelle rente ou vous pouvez l'obtenir en vous rendant sur le site Web de Retraite Québec dans « Mon dossier ». Pour ce faire, vous devez être inscrit au service d'authentification gouvernementale du Québec et vous connecter à votre compte ou en ouvrir un. Cela vous permettra d'accéder à votre dossier de Retraite Québec ainsi que de plusieurs autres ministères ou organismes gouvernementaux.

2. Évaluation actuarielle du RREGOP et RRPE

L'évaluation actuarielle du RREGOP est faite aux trois ans avec une mise à jour une fois l'an. La dernière vient d'être publiée et a été préparée en tenant compte des données disponibles au 31 décembre 2023 et des changements faits depuis la dernière évaluation de 2020. Rappelons qu'actuellement, la Loi sur le RREGOP prévoit un versement d'une indexation pour les années 1982 à 1999, et ce, seulement si, les surplus excèdent 20 %, donc si le taux de capitalisation est à plus de 120 % (Art. 77.0.1 de la Loi sur le RREGOP). Depuis de nombreuses années, l'AAR demande que l'excédent soit ramené à 110%. Cela ne pourrait se faire qu'avec l'accord des syndicats. Il en est de même pour les modifications à l'indexation des rentes pour les années 1982-1999.

Le niveau de capitalisation du régime atteint désormais 117,4 %, un taux lui permettant de continuer à répondre pleinement à ses engagements envers les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et parapublic et de ses retraités.

[Évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2023](#)

[Évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2023 - Note](#)

L'évaluation actuarielle du RRPE, pour la même période, vient d'être placée sur le site WEB de Retraite Québec. Vous pouvez en prendre connaissance en vous rendant :

[Évaluation actuarielle du RRPE au 31 décembre 2023](#)

3. Tribune des retraités

Les rencontres de la Tribune des retraités se tiennent maintenant deux fois par année. La nouvelle responsable du dossier au SCT est madame Andrée Taboureau. Une rencontre était prévue pour le 8 décembre dernier. Le SCT a décidé de reporter la rencontre puisqu'il lui était impossible d'organiser la rencontre en visioconférence tel que prévu lors de la rencontre du printemps avec les associations de retraités. La seconde partie de la réunion devait porter sur une présentation de Retraite Québec.

4. Coalition pour la dignité des aînés (CDA)

Dans le cadre des activités de la CAD, je remercie Claude Racine de l'AREF membre du CA de l'AAR qui siège au comité technique de la CDA et moi au comité des présidents.

L'objectif de la CAD est de donner aux aînés la dignité à laquelle ils ont droit.

1. Projet Innov'Aînés

Le projet majeur que la CAD conduit présentement est : le Forum Innov'Aînés. L'objectif majeur que poursuit le Forum Innov'Aînés est de reconnaître les initiatives innovantes au service du mieux-être des aînés.

Étant donné que plus d'un québécois sur quatre sera bientôt âgé de plus de 65 ans, nous réalisons tous que l'on ne peut s'en remettre uniquement aux services publics pour garantir aux personnes âgées la dignité à laquelle elles ont droit. Les initiatives innovantes issues du terrain et favorisant le maintien de l'autonomie des aînés par et pour leur communauté doivent être reconnues à leur juste valeur partout à travers le Québec.

Nous de la Coalition pour la dignité des aînés voulons mieux outiller le Québec face au défi démographique, et ce dans tous les domaines.

Le mardi 21 avril 2026, au Château Laurier à Québec, nous tiendrons un Forum d'une journée dont le thème sera « Un Québec qui innove pour le mieux-être des aînés ». Le programme détaillé apparaît sur le site WEB de la Coalition pour la dignité des aînés.

[Innov'Aînés](#)

Je vous rappelle d'où proviennent ces différents projets :

Au début de l'année 2025, la Coalition pour la dignité des aînés a fait appel au milieu afin qu'il lui fasse connaître les initiatives innovantes qui contribuent au mieux-être des aînés dans leur région. Votre contribution a été la première étape de la vaste démarche Innov'Aînés, le plus récent projet porté par la Coalition pour la dignité des aînés.

Une analyse des innovations reçues a été faite et des visites de la majorité des projets ont été réalisées par des présidents des associations de retraités membres de la Coalition. Certaines de ces solutions concrètes et reproductibles seront présentées lors de la journée

du 21 avril prochain. Compte tenu qu'il est impossible de présenter tous les projets reçus en une journée, un catalogue est en préparation et sera diffusé aux alentours de la date de l'évènement. J'ai moi-même visité avec madame Micheline Germain, présidente de l'AREQ-CSQ, des projets dans la région de l'Estrie et de la Montérégie. Nos collègues des autres régions ont fait de même dans d'autres régions du Québec.

2. Interventions de la Coalition pour la dignité des aînés auprès des différents gouvernements : municipaux, provincial et fédéral

Municipaux :

Pendant les différentes campagnes électorales dans les municipalités du Québec, le comité des présidents de la CDA a été invité à discuter, par visioconférence, avec des candidats de différentes municipalités du Québec : Longueuil, Québec, Hull, Sherbrooke, Laval. Il pouvait s'agir de discuter de leur programme électoral face à la clientèle aînés, des priorités de la CDA ou de toute autre problématique touchant les aînés.

La Coalition pour la dignité des aînés a déploré le peu d'attention accordée aux enjeux qui concernent directement les personnes aînées.

Dans une lettre ouverte publiée dans Le Nouvelliste, le 24 octobre dernier, la Coalition rappelle que les aînés, qui représentent une part importante et croissante de la population, demeurent trop souvent absents du débat public municipal. Pourtant, leurs attentes sont claires : des logements accessibles et abordables, des trottoirs et des transports sécuritaires, un meilleur soutien au maintien à domicile et des lieux favorisant la participation sociale.

« Vieillir chez soi, dans la dignité, ne devrait pas être un privilège, mais un droit ».

La Coalition invite les candidates et candidats à la mairie et aux conseils municipaux à écouter la voix des personnes aînées et à intégrer leurs priorités dans leurs plateformes électorales.

Provincial :

En décembre 2025, la CDA a préparé un mémoire pré-budgétaire qu'elle a expédié à la commission budgétaire, c'est-à-dire au ministre des Finances, Éric Girard, et à la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Sonia Bélanger.

Dans ce mémoire, l'ensemble des préoccupations de la population aînée du Québec ont été listées. Je vous invite à en prendre connaissance. (Voir le document joint)

Fédéral :

Un mémoire pré-budgétaire a également été présenté au gouvernement fédéral dans le cadre du budget de novembre 2025. La CDA y a résumé ses principales demandes. Ce dernier a été expédié à l'Honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national, ainsi que l'Honorable Stéphanie McLean, secrétaire d'État (Aînés).

À la suite de la présentation du budget, un communiqué a été émis 6 novembre 2025, [Budget fédéral 2025 — Un rendez-vous manqué pour les finances et la santé des aînés](#)

la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) reçoit le budget 2025-2026 du gouvernement Carney comme un dur coup, alors qu'il écarte des enjeux prioritaires pour les personnes âgées. Malgré l'urgence d'agir, cet exercice financier est le résultat d'un manque de vision, en plus de négliger des besoins urgents en matière de sécurité financière, de logement et de soins à domicile. (Voir le document joint)

Tout au cours de l'année, différents communiqués de presse et lettres ouvertes ont été produits par la Coalition pour la dignité des aînés et avaient comme objet de faire connaître les demandes des aînés ou de réagir à des événements les concernant.



En cette fin d'année, les membres du CA de l'ARR vous offrent leurs meilleurs vœux pour la prochaine année et principalement la santé. Nous continuerons à déployer nos efforts pour l'amélioration de nos conditions de vie.

Par Mireille Beaulac, présidente du CA de l'ARR